

Congrégation des Soeurs Hospitalières
de Sainte Elisabeth



**CONGREGATION DES SOEURS
DE SAINTE ELISABETH**


Juin 2001

LA PHILOSOPHIE D'ENTREPRISE

PRÉAMBULE

C'est à travers les institutions de la Congrégation des Soeurs de Ste Elisabeth que nous réalisons l'objectif de notre Communauté religieuse. Dans l'esprit de Ste Elisabeth de Thuringe et de la fondatrice de la Congrégation Apollonia Radermecher nous sommes au service de notre prochain en le secourant fraternellement dans la charité chrétienne. ● Guidées par l'Évangile et selon la mission qui nous est confiée par l'Église catholique nous nous acquittons de cette tâche. ● Dans la rencontre avec nos frères humains le principe directeur de toutes nos activités est l'idée chrétienne de l'être humain. ● Nous respectons la dignité de l'homme dans chaque phase de son existence sans distinction de sexe, de nationalité, de race, d'idéologie, de religion et de position sociale. ● Par ailleurs il nous tient à coeur d'encourager et de protéger chaque être humain. ● Nous, les Soeurs de Ste Elisabeth, nous travaillons main dans la main avec de nombreux collaborateurs/trices. Ensemble nous voulons oeuvrer dans un climat de responsabilités partagées et de confiance en l'avenir.

- **La direction générale de la Congrégation et le comité de gérance se portent garants de la réalisation de ce «Leitbild».**



Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth
24, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Adresse internet: <http://www.csse.lu>

E-mail: csse@csse.lu

Préface de la Supérieure générale

«**S**eul celui qui comprend que changement est synonyme de chance peut prendre en main l'avenir.» Telle est l'idée directrice du groupe de travail «Leitbild». Le renouvellement de la Congrégation des Soeurs de Ste Elisabeth est à l'ordre du jour. Fidèles à notre tradition plus que tricentenaire nous relevons le défi et affrontons les exigences d'une ère nouvelle.

Le présent «Leitbild» se veut un vivant témoignage des principes qui doivent guider Congrégation et collaborateurs/trices.

Sens, point de mire et but de notre vie religieuse sont la relation vivante avec Dieu dans l'imitation de Jésus-Christ.

Comme la Bonne Nouvelle de l'Evangile nous l'enseigne, nous entourons nos frères humains avec bienveillance et sollicitude. A l'exemple de notre patronne Ste Elisabeth, nous nous laissons toucher par la détresse de notre prochain et nous lui offrons chaleur et réconfort.

Pour les soeurs et les collaborateurs/trices, la devise de notre fondatrice Apollonia Radermecher «Pour le Christ au service des pauvres» continuera à rester d'actualité pour les années à venir.

En tant que Congrégation nous appartenons à l'Eglise catholique qui nous a confié notre mission.

Notre service dans les différentes institutions est accompli en étroite collaboration avec les nombreux laïcs participant à cette oeuvre, ce qui suppose tolérance et loyauté.

En un renouveau permanent, nous nous voulons une communauté éducative et sociale. Nous créons des conditions de travail favorisant un comportement autonome et une participation créative au travail.

Nous agissons de manière compétente sur le plan social, théologique, économique et écologique.

Dans l'exercice de notre service social et caritatif nous nous efforçons de voir chaque personne dans son individualité en tenant compte de sa personnalité, sa situation, ses problèmes et sa relation avec la Congrégation.

Le but de notre activité est aussi la participation à la vie en société. Nous voulons accompagner et conseiller, soigner et guérir, consoler et fortifier, encourager et former. De par notre mission, notre souci primordial concerne le sens de la vie, la foi et la pastorale.

A l'aube du nouveau millénaire il est essentiel de reconsidérer l'origine de notre mission, de faire un bilan du passé et de nous ouvrir à de nouvelles perspectives. Le «Leitbild» sera une étape importante sur ce chemin de réflexion.

La réalisation de ce «Leitbild» engage en bloc soeurs, responsables et collaborateurs/trices.

Que ce «Leitbild» devienne un guide vivant dans l'accomplissement de notre mission, pour le bien des personnes qui nous sont confiées, de leurs proches et de tous ceux qui participent à notre oeuvre.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2001

Sr. Cordula Streff
Generaloberin

I. Les principes fondamentaux qui nous obligent

- 1) Comme oeuvre chrétienne nous nous orientons à la vie de Jésus-Christ. Voilà pourquoi nos règles de conduite sont marquées par l'amour du prochain et l'acceptation inconditionnelle de chaque être humain.
- 2) Une institution chrétienne doit être reconnue à ses «oeuvres»: les décisions de ses dirigeants concernant les personnes qui lui sont confiées, la volonté de coopération de ses collaborateurs/trices et ses principes. Nous sommes prêts à relever ce défi.
- 3) Pour la réussite de nos projets nous considérons que l'identification, la motivation et la qualité de nos collaborateurs/trices sont un atout majeur. Nous agissons en respectant les valeurs chrétiennes et les besoins des hommes qui nous sont confiés. Ainsi nous assurons la continuité et le développement de nos oeuvres.
- 4) Le travail rémunéré et le travail bénévole ont le même but, mais des missions différentes. Ensemble nous garantissons la qualité du travail au sein de nos institutions. Pour cela nous nous basons sur la vision chrétienne qui implique dialogue, responsabilité individuelle et commune, et compréhension de l'individu intégré dans le monde qui l'entoure.
- 5) Nous considérons ce «Leitbild» comme engagement personnel que nous nous efforçons de vivre dans nos tâches quotidiennes. Il constitue un ensemble de principes à respecter et à concrétiser pour chaque projet qui se présente.
- 6) Nous respectons la Création comme oeuvre de Dieu. Nous protégeons et promovons la vie. C'est pourquoi nous nous sentons étroitement concernés par les principes éthiques et nous abordons en toute sérénité les questions actuelles.
- 7) Notre mission est de reconnaître les besoins de la société, de l'Etat et de l'Eglise, d'accepter de nouvelles tâches dans le domaine socio-caritatif, dans l'actualisation de tâches déjà existantes ainsi que dans le développement de nouveaux concepts, projets et méthodes.
- 8) La Congrégation considère chacune de ses institutions comme un organisme vivant, toujours en évolution. Cet organisme est porté, formé et développé par l'ouverture, la compétence et la qualification de ses collaborateurs/trices, par la mise en place de structures de travail flexibles et par la délégation des responsabilités. Dans cette optique nous encourageons toute initiative d'innovations même non-conformiste.
- 9) Au sein de nos institutions nous réalisons un climat de confiance, de coopération, de délégation ainsi que des responsabilités communes conscientes. En revanche nous essayons de valoriser les capacités et la personnalité de nos collaborateurs/trices. Pour que nos collaborateurs/trices puissent remplir leur mission de manière satisfaisante il importe que les principes de charité définis dans le «Leitbild» soient tangibles pour eux.
- 10) Nous assumons notre responsabilité envers la société, car nous agissons selon des critères sociaux, économiques, écologiques et religieux et nous nous engageons avec force à respecter des ressources existantes et à les défendre dans la société.

PROJET 2001

MODÈLE

**LE MODÈLE ÉNONCE LES BUTS,
LES MAXIMES ET LES VALEURS DE LA CONGRÉGATION
DES SOEURS HOSPITALIÈRES DE SAINTE ELISABETH.**

Le modèle doit fournir une réponse aux exigences des défis actuels et futures de notre société pluridimensionnelle.

ORIENTATION AUX PERSONNES QUI NOUS SONT CONFIÉES ET ORIENTATION À L'ENVIRONNEMENT

Les offres de nos oeuvres visent à rassembler judicieusement humanité et rentabilité dans l'intérêt des personnes qui nous sont confiées.

ORIENTATION À NOS COLLABORA- TEURS/TRICES

Ce ne sont que des collaborateurs/trices satisfaits, motivés et stimulés par un planning de carrière qui travaillent de façon créative et pleins d'engagement.

ORIENTATION À NOS BUTS ET À NOS DEVOIRS

Nous avons des obligations vis-à-vis de nos groupes-cibles: le déroulement du travail et les méthodes d'organisation, les structures de direction, la rentabilité etc. doivent s'orienter de façon à remplir les devoirs aussi efficacement que possible.

OEUVRE GLOBALE ET SPIRITUALITÉ

La foi en Dieu et la Bonne Nouvelle de l'Évangile tournées vers les pauvres du moment comme centre, but et défi permanent.

Développement du modèle par une entreprise commune de Soeurs, de collaborateurs/trices, directions, accompagnement externe et organes décisionnels (conseils d'administration), modèle qui s'étend sur toutes les oeuvres de la Congrégation et qui constitue une obligation personnelle pour toutes les Soeurs, tous les collaborateurs/trices et les directions.

Pour consolider ces principes fondamentaux, nous proposons la charte suivante:

Le chemin à prendre devient le but à atteindre.

Le chemin qui mène au développement du «Leitbild» devient ainsi une partie intégrante de sa transposition dans la réalité.

Les concernés en deviennent les acteurs.

Ceci implique plus que jamais un grand engagement de nos collaborateurs/trices, qui doivent par conséquent s'identifier avec les oeuvres, les principes et les idéaux de la Congrégation des Soeurs de Sainte Elisabeth.

Ils suivent:

- le chemin d'accepter le «Leitbild» à tous les niveaux
- le chemin de vivre le «Leitbild» sans hésitation à tous les niveaux
- le chemin de la joie au travail
- le chemin de devenir un modèle pour les autres
- le chemin d'être ouvert et confiant
- le chemin qui permet l'identification et l'orientation d'après des valeurs communes
- le chemin de valoriser les compétences de chacun dans le groupe de travail
- le chemin d'apprendre à critiquer de façon constructive et fondée et d'accepter soi-même d'être critiqué
- le chemin d'être un partenaire et un interlocuteur pour tous ceux qui nous sont confiés
- le chemin d'accomplir les tâches confiées avec responsabilité
- le chemin d'être disposé à tout moment à apprendre et à évoluer
- le chemin de reconnaître la valeur et les compétences de chacun des membres de la communauté et de les encourager
- le chemin de remettre en question les habitudes tout en respectant les traditions
- le chemin de rechercher la qualité, c'est-à-dire joie d'innovation, recherche de rentabilité, volonté d'apprendre...

Il en découlera la base pour un travail fructueux et couronné de succès perdurable.

II. La Congrégation des Soeurs de Ste Elisabeth

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

Nous, les Soeurs Hospitalières de Ste Elisabeth à Luxembourg, nous appartenons au Tiers Ordre de St François d'Assise (1182–1226). Sainte Elisabeth de Thuringe (1207–1231) est la patronne de notre Congrégation. Poursuivant le même idéal, François et Elisabeth ont vécu la Bonne Nouvelle de Notre Seigneur Jésus-Christ, en se consacrant au service des pauvres et des déshérités de leur époque.

Notre Congrégation vit le jour en 1672 à Aix-la Chapelle à une époque où les soins prodigués aux malades étaient des plus lamentables. Apollonia Radermecher et ses compagnes ont reconnu les besoins de l'époque et ont tâché de toutes leurs forces de remédier à cette situation d'extrême misère. Le lieu de la fondation était le «Gasthaus», un hospice municipal sis au «Radermarkt» à Aix-la-Chapelle.

Les premières soeurs ont comblé une réelle lacune qui existait dans la situation sociale de l'époque, des ordres féminins de cette trempe faisant totalement défaut.

Elles agissaient selon la devise:

«Pour le Christ au service des pauvres»

Après la désolation des années qui succédaient à la Guerre de Trente-Ans, une dame luxembourgeoise fortunée et charitable, Marie de Zorn (1625–1691), fit venir trois religieuses d'Aix-la-Chapelle à Luxembourg pour s'y occuper des malades et des miséreux.

Déjà en 1672 les soeurs furent reconnues comme congrégation autonome à Luxembourg par l'autorité ecclésiastique.

C'est ainsi que depuis plus de 325 ans les soeurs s'engagent inlassablement à venir en aide à leurs prochains en détresse.

Elles sont présentes au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et dans les missions en Afrique, notamment au Bénin.

Leurs champs d'activité actuels s'étendent dans les domaines socio-éducatif, caritatif et hospitalier dans

- les hôpitaux
- les maisons de retraite et de soins
- les institutions pour handicapés
- les soins ambulants à domicile
- l'enseignement et l'éducation des enfants et des jeunes (écoles, foyers et internats)
- l'assistance pastorale
- les missions
- la formation des adultes au sein des institutions.

Nous, les soeurs, nous suivons un appel personnel de Dieu et nous vivons cette vocation sous la guidance de l'Évangile en communauté avec nos consœurs.

Notre relation vivante avec Dieu est pour nous source de force, de joie et de sécurité. L'union fraternelle avec les soeurs nous aide à vivre pleinement notre idéal de vie consacrée.

Par les vœux nous sommes liées à Dieu et à la communauté. La Communauté fait partie de l'Église catholique. C'est d'elle que nous avons mission de servir nos prochains.

Cette mission est ancrée dans la parole du Christ:

«Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait!»

(Matthieu 25,40)

Suivant l'exemple de Jésus-Christ, les hommes en marge de la société, les nécessiteux, les déshérités tiennent la première place dans les services offerts par la Congrégation des Soeurs de Ste Elisabeth. Le pauvre est à l'image de Dieu et la Congrégation doit agir dans tous ses engagements socio-éducatifs selon la maxime: «Dieu, premier servi!»

Comme Soeurs Hospitalières de Ste Elisabeth nous insistons tout particulièrement sur l'accueil et l'hospitalité.

Tout au long de l'histoire de la Congrégation bien des soeurs, des bienfaiteurs et des bienfaitrices se sont consacrés aux hommes en détresse. Grâce à leur esprit d'initiative, à leur dévouement sans relâche, leur spiritualité, la qualité de vie de beaucoup de gens a pu s'améliorer. Leur engagement fidèle et généreux à travers les siècles demeure un trésor inaltérable pour l'avenir de la Congrégation. Il s'agit de transposer cet héritage précieux dans l'aujourd'hui, de le renouveler et d'assurer sa progression pour les générations futures.

Ainsi l'engagement prend un nouvel essor, également pour la révision d'oeuvres déjà existantes. Concernant les services socio-caritatifs, nous avons notre propre tradition et nous nous profilons par cette maxime bien connue de Ste Elisabeth de Thuringe:

«Nous devons rendre les gens heureux!»



III. Notre conception de l'homme

IMAGE DE DIEU

Dans l'Écriture sainte il est écrit que l'homme et seulement l'homme a été créé à «l'image de Dieu» (Genèse 1,26). L'homme n'est pas un produit du hasard de l'évolution mais – même si cela n'est pas toujours évident dans sa vie personnelle – il a été voulu par Dieu, il a été accepté et considéré comme son égal (partenaire).

DIGNITÉ DE L'HOMME

Chaque homme possède une dignité et une personnalité uniques. Cette dignité est basée sur sa condition de créature voulue par Dieu, et sur sa relation salvatrice dans le plan de Dieu.

Parler de la dignité de l'homme c'est reconnaître sa valeur humaine, c'est accepter pleinement ses qualités et ses capacités propres. Cette dignité est due à l'homme dans toutes ses phases d'évolution, indépendamment de sa santé, de son intelligence et de son rendement.

La dignité de l'homme ne dépend aucunement des résultats de ses actions.

FRAGILITÉ ET BESOIN DE PROTECTION

L'homme est pleinement conscient des dangers qui menacent son existence, il se sait mortel et aspire au salut.

Ce besoin de rédemption ne diminue d'aucune façon sa dignité et sa valeur, car toute vie humaine est à la fois forte et faible, saine et malade.

La vie humaine se définit toujours par les deux opposés, à différents moments et à différents grades. Nos insuffisances

(déficiences) font partie intégrante de notre être et ne signifient nullement que nous sommes inférieurs.

L'image chrétienne, qui affirme que la dignité de l'homme est ancrée dans la volonté de Dieu, explique le besoin et le droit de l'homme d'être protégé de toute emprise sur sa vie depuis sa conception jusqu'à sa mort.

VERITÉ ET SINCÉRITÉ

Nous sommes vrais dans nos relations avec les personnes qui nous sont confiées.

Nous estimons et respectons leurs besoins dans leurs situations respectives. Tout homme est à considérer comme un être qui a pleinement le droit d'être éclairé et de disposer de lui-même.

En cas de décisions de santé, priorité doit être donnée au respect de la dignité et de la personnalité de l'homme ainsi qu'à la sauvegarde de son autonomie et de son pouvoir de décision.

La solidarité avec lui en tant qu'être indigent et faible doit être au centre de nos préoccupations et influencer nos décisions.

DEFIS MORAUX

C'est avec inquiétude que nous constatons que les progrès très rapides au niveau de la médecine génétique et de la recherche dans ce domaine font ressortir davantage encore les dangers qui menacent la vie humaine. Étant donné la possibilité d'une exploitation radicale de tout ce qui est techniquement faisable, une question angoissante se pose: Y aura-t-il dans l'avenir suffisamment de tabous et de zones de protection pour garantir toutes les exigences de la dignité humaine?

IV. Les hommes qui nous sont confiés

Pour la plupart du temps, les hommes qui viennent nous trouver sont aux prises avec des situations de vie difficiles.

Il nous tient à coeur de leur offrir une aide globale d'âme et de corps, de coeur et de raison, adaptée aux besoins d'écoute, d'acceptation et de sécurité des hommes qui nous sont confiés.

- 1) Les critères qui dirigent la façon d'agir dans nos institutions sont les différentes situations de vie, les besoins, les espoirs et les possibilités personnelles des hommes.
- 2) Le but de nos soins et de notre soutien est de sauvegarder et de consolider les initiatives personnelles des gens qui nous sont confiés. Nous les aidons à trouver leur propre chemin afin qu'ils soient à même de prendre leur vie en main.
- 3) Nous respectons les personnes indépendamment de leur nationalité, race, religion, sexe, situation sociale, âge et revenus.
- 4) Nous essayons d'obtenir que les personnes qui nous sont confiées se sentent si satisfaites de notre aide que c'est de bon coeur qu'ils nous recommanderont à d'autres.
- 5) Nous prenons très au sérieux les gens qui nous critiquent. Pour nous une critique est objet de réflexion et, le cas échéant, d'action en conséquence.

Pour mener à bonne fin notre mission, nos institutions auront soin de s'orienter aux connaissances les plus récentes, aux méthodes les meilleures et à des collaborateurs/trices hautement compétents et qualifiés.



V. Nos collaborateurs/trices

De nos jours, les institutions de la Congrégation sont particulièrement marquées par la motivation, la créativité et le sens de responsabilité de chaque collaborateur/trice.

- 1) Chaque collaborateur/trice s'engage à remplir de vie la mission qui lui est confiée. Sa compétence est pour nous condition première et impérieuse de son travail.
- 2) Au centre de notre activité se trouve la personne qui nous est confiée. Chaque collaborateur/trice se montrera accueillant, ouvert, compréhensif et attentif aux doléances et besoins.
- 3) Dans le sens de sa mission chaque collaborateur/trice s'engage à développer sans cesse ses capacités professionnelles et humaines.
- 4) Les collaborateurs/trices encourageront l'engagement bénévole.
- 5) Entre eux, les collaborateurs/trices s'engagent à travailler de façon constructive. Les résultats et méthodes devront être vérifiés régulièrement dans des intervalles raisonnables. Information et communication se feront sous le régime de l'échange réciproque.
- 6) Les collaborateurs/trices s'engagent à traiter confidentiellement les informations aussi bien personnelles qu'internes.
- 7) Les collaborateurs/trices chargés de responsabilités de gestion (de direction) sont tenus d'utiliser et de réaliser des méthodes de direction modernes et efficaces. Les autres collaborateurs/trices contribueront activement à la mise en pratique de ces méthodes.
- 8) Dans le cadre de notre mission et sur la base de l'idée chrétienne il est impérieux que nous nous distancions des fauteurs de troubles. Abus de pouvoir, intrigues, «mobbing» et autres formes de harcèlement qui pourraient nuire à la personnalité des collaborateurs/trices et au bon fonctionnement du travail d'équipe ne seront pas tolérés.
- 9) Dans notre façon de diriger nous recourons volontiers à la délégation du pouvoir en tenant compte des divers intérêts et charges.
- 10) Les collaborateurs/trices se respectent mutuellement. Les conditions particulières de la femme au travail seront prises en considération.
- 11) L'apparence et le comportement de nos collaborateurs/trices doivent refléter et maintenir la bonne réputation de la Congrégation. Des principes tels que courage civique et droiture guideront nos actes.

VI. Nos oeuvres

Notre Congrégation considère chacune de ses institutions comme un maillon d'une chaîne vivante. En tant qu'organisation en recherche constante elle puise dans les sources existantes et met en route de nouvelles énergies.

- 1) Le collaborateur/trice fait sien les buts des institutions. De cette façon il favorise le développement des compétences professionnelles, sociales et personnelles et contribue au succès de l'entreprise.
- 2) Nous sommes en concurrence avec d'autres institutions et prestataires de service. Nous posons les accents et priorités nécessaires afin d'être et de rester compétitifs.
- 3) En tant qu'organisation nous sommes ouverts à des concepts et visions modernes. Nous en vérifions la possibilité de réalisation et, tout en les adaptant aux situations qui se présentent, procédons à leur mise en oeuvre.
- 4) Comme entreprise sociale nous avons une responsabilité économique à l'égard des personnes qui nous sont confiées

ainsi que vis-à-vis des organismes financiers publics. De même, notre fonction de responsables et de patrons nous impose une responsabilité sociale à l'égard de nos collaborateurs/trices.

- 5) Rentabilité et humanité doivent se compléter. Dans ce rapport de forces l'humanité doit l'emporter sur la rentabilité. Dans les solutions qui résultent de telles situations conflictuelles l'homme en tant que personnalité à respecter doit être au premier plan de toute considération.
- 6) A intervalles réguliers nous vérifions les réserves financières de nos institutions pour assurer leur subsistance.
- 7) Pour nous, la stabilité et le développement personnels sont des facteurs déterminants pour le maintien d'un esprit de coopération dans nos oeuvres. Pour cette raison, nous attendons que dans leurs décisions nos responsables fassent passer les intérêts et besoins des hommes avant toute autre considération.
- 8) Nous sommes des partenaires loyaux, sérieux et fiables.



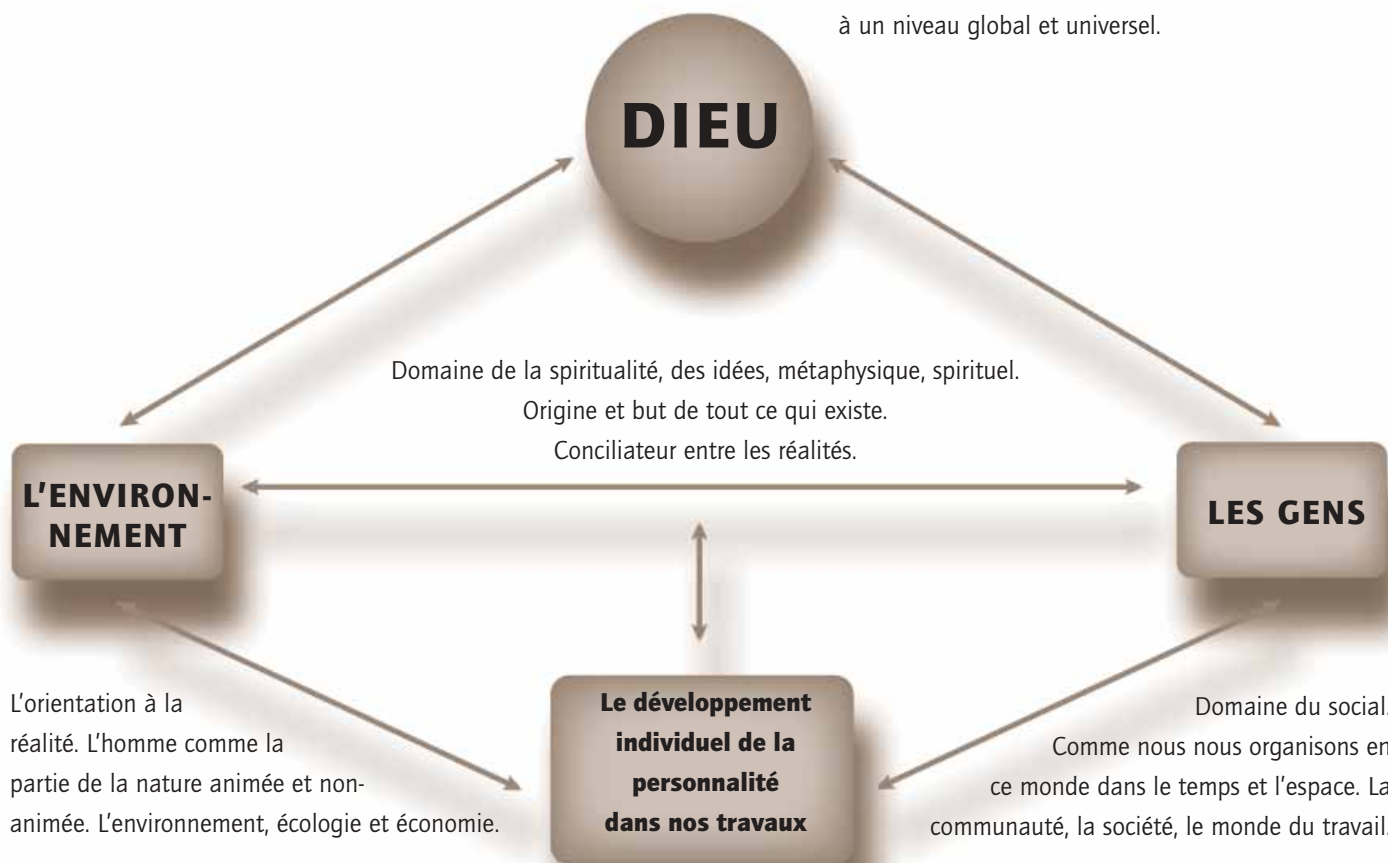
VII. Le monde public

- 1) Pour nous, le travail en public et le secours aux médias sont indispensables.
- 2) A tous les intéressés nous offrons la possibilité de participer de façon rémunérée ou de façon bénévole à la réalisation de nos projets.
- 3) Nous encourageons l'engagement bénévole au sein de nos oeuvres, communautés paroissiales, associations, groupes et autres initiatives.
- 4) Nous encourageons les idées et actions démocratiques et sociales. Ces principes sont des bases indispensables pour nos activités. Nous avons des visions pour la société de demain.
- 5) Nous utilisons les technologies modernes de l'information tout en respectant la protection (le secret) des données dans le cadre des lois en vigueur.
- 6) Nous entretenons des contacts réguliers avec les communautés paroissiales et nous leur communiquons nos visions.
- 7) Nous défendons les intérêts de nos collaborateurs/trices et des personnes qui nous sont confiées devant toutes les instances officielles.
- 8) Un agissement professionnel et compétent est inéluctable. Dans toutes nos institutions et actions la fiabilité absolue est notre premier objectif.



VIII. Notre environnement

- 1) Nous nous sentons profondément responsables dans la lutte pour la sauvegarde de la création.
- 2) Les questions de l'environnement font l'objet de toute notre sollicitude et réflexion. Nous nous efforçons de concilier nécessités économiques et exigences écologiques.
- 3) Nos acquisitions et l'élimination de nos déchets se font impérieusement selon des critères écologiques. Pour cela nous prenons en considération toute innovation technique et technologique dans le domaine de la protection de l'environnement.
- 4) Nous sommes conscients que l'interaction entre culture, enseignement, économie, santé et environnement se situe à un niveau global et universel.



Nous prenons exemple sur notre modèle

Pour tous ceux qui sollicitent notre aide, le symbole de la Congrégation, les mains ouvertes de Sainte Elisabeth, doit être le label de qualité de notre travail socio-caritatif.

Notre «Leitbild» est né d'un processus dynamique mis en route et poursuivi par de nombreux participants.

La réalisation réussie au sein même de l'institution exige que le «Leitbild» se révèle transparent, concret, vérifié, développé et rempli de vie.

